

Hospitalisation à temps partiel

L'hospitalisation à temps partiel se concrétise par un séjour de moins de 24 heures, ou une venue, en opposition aux autres prises en charge qui peuvent durer plusieurs jours ou semaines (hospitalisation complète ou de semaine).

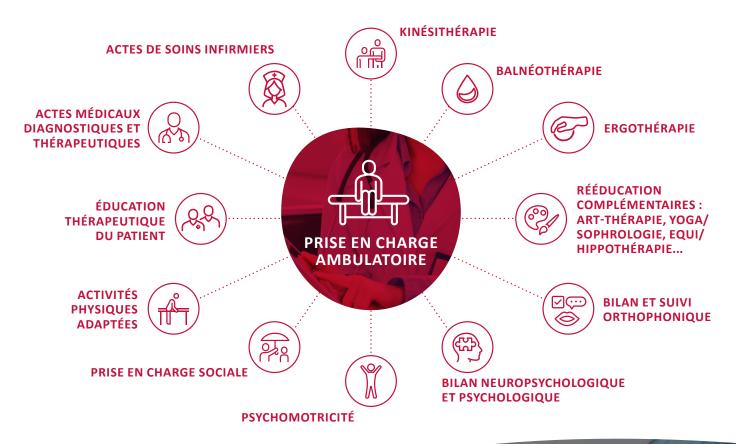


Quelles sont les spécificités du

Centre Médical Germaine REVEL?

Chaque patient bénéficie d'une prise en charge adaptée à ses besoins.

En fonction de ses objectifs, des séances individuelles ou collectives sont organisées :



Rééducation conventionnelle

mais pas seulement...

Outre cette rééducation conventionnelle, le **Centre Médical Germaine REVEL assure d'autres** activités spécifiques centrées notamment sur la prise en charge des déficiences neuroorthopédiques et neuro-urologiques :



Prise en charge de la spasticité ou de l'hyper salivation par injection focale de toxine botulinique type A (Botox®, Dysport®, Xeomin®) permettant de retrouver du confort dans la vie quotidienne ou dans les fonctions motrices (membres supérieurs et inférieurs). Ces injections peuvent se faire en musique, sous hypnose ou par réalité virtuelle.



Neuro-urologie permettant l'évaluation et le suivi des problématiques urinaires selon les recommandations des sociétés savantes. La prise en charge se fait dans une salle d'urodynamique permettant des bilans spécifiques complets: bilan urodynamique (BUD), débitmétrie, mesure du résidu post-mictionnel, apprentissage et suivi autosondage, Peristeen®, urostim Neuromodulation du Nerf Tibial Postérieur (UROSTIM)...



Bilan et prise en charge des troubles de la sexualité



D'autres prises en charge spécifiques

peuvent également être proposées: appareillage, positionnement, essai et validation de fauteuils roulants électriques, suivi de plaies et cicatrisations, évaluation de la conduite automobile, suivi d'éducation thérapeutique...



Quels sont les avantages

de l'hospitalisation à temps

partiel pour les patients?

L'hospitalisation à temps partiel concilie une prise en charge rééducative de qualité avec un maintien des activités familiales et professionnelles.

Néanmoins, l'environnement du patient doit être compatible avec un parcours ambulatoire (conditions matérielles du cadre de vie, proximité domicile / lieu de soin, trajets adaptés, fatigabilité...).

À l'arrivée des patients, ces derniers sont pris en charge dans des locaux dédiés à l'hospitalisation de jour avec un parcours individualisé.



(i) Renseignements et contacts

hdj@cmgr.fr







